

Province de Québec
Municipalité de Saint-Omer

Procès-verbal d'une session ordinaire du conseil municipal de St-Omer, tenue lundi le 5 juillet 2021 à la salle municipale sise au 245, rang des Pelletier à 19h. Étaient présents : Mesdames Diane Leblanc, Audrey Godbout et Claudette Blanchet ainsi que Monsieur Marcel Langlois sous la présidence de Madame Nathalie Chouinard, maire suppléant et tous formant quorum.

1-Adoption de l'ordre du jour

21-07-82 Il est proposé par Audrey Godbout, appuyé par Marcel Langlois et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 juin 2021.
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 21 juin 2021.
4. Mot du maire.
5. Comptes à payer.
6. Compte-rendu des représentants.
7. Compte-rendu pour les travaux de voirie.
8. Mise en commun pour l'embauche d'une ressource en développement communautaire.
9. Entente sur les chiens.
10. Adoption du 2^e projet de Règlement # 159 modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et le zonage.
11. Autorisation à Nathalie Chouinard, maire, de signer les documents et chèques pour la Municipalité de St-Omer.
12. Période de questions.
13. Résolutions.
14. Varia.
15. Levée de l'assemblée.

2- Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 juin 2021

21-07-83 Il est proposé par Claudette Blanchet, appuyé par Diane Leblanc et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 7 juin 2021 soit adopté.

3- Acceptation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 21 juin 2021

21-07-84 Il est proposé par Marcel Langlois, appuyé par Audrey Godbout et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 21 juin soit adopté.

4- Mot du maire

Nathalie Chouinard, maire, procède à la lecture d'un discours pour réitérer à la population la vision des membres du conseil et donner des instructions visant le bon déroulement de la présente séance et celles à venir.

5- Comptes à payer

21-07-85 Il est proposé par Audrey Godbout, appuyé par Claudette Blanchet et résolu à l'unanimité que les comptes à payer du mois de Juin soient acceptés et que Diane Leblanc soit nommée responsable de la vérification des comptes en remplacement de Nathalie Chouinard.

Liste des comptes

Agence du revenu du Canada	Remises fédérales	785.69
FQM	Services juridiques	544.70
PG Solutions Inc.	Administration et informatique	718.31

M.R.C de l'Islet	Inspection et quote-part	15 726.50
Telus Québec	Téléphonie centre communautaire	50.68
Telus Québec	Téléphonie bureau municipal	79.42
Hydro-Québec	Éclairage des rue	208.68
Hydro-Québec	Centre communautaire	444.77
Hydro-Québec	Bureau municipal	122.97
BuroPro Citation	Fourniture bureau et entretien édifice	243.66
Caisse Sud de l'Islet et hautes-terres	Fonds de pension Tina Godin	250.00
Avantis Coopérative	Achat d'équipement	4 024.13
Magasin CO-OP St-Pamphile	Fourniture voirie et entretien édifice	60.46
Pelletier Électrique	Électricité éclairage des rues	371.63
Duval Électrique Enr.	Électricité éclairage des rues	160.22
RIGDLS	Traitement et quote-part	3 923.58
Garage Martin Fortin	Gravier et retenue-dépôt garantie	11 148.50
Centre Rénovation Maurice	Quincaillerie et fourniture voirie	42.02
Centre Mécanique St-Pamphile	Essence-Huile et quincaillerie	509.82
Garage G.M.P. Inc.	Fourniture voirie	13.79
Garage Yvon Vaillancourt	Essence et huile diesel	207.02
J.M. Turcotte	Entretien chemins et trottoirs	3 616.40
Robitaille Équipement Inc.	Fourniture voirie	1 655.64
Anctil Automobile 2008 Inc.	Essence et huile diesel	109.92
Catherine Audet	Entretien du terrain	844.23
Mario Avoine	Achat-transport gravier	4 124.21
Réjane Saint-Amant	Achat de volumes	156.76
Nathalie Chouinard	Frais de déplacement et de réunion	209.00
Kimberley Thibault-Joncas	Frais de déplacement et repas	56.29
Tina Godin	Frais de déplacement	228.00
Aménagement J.P. Lapointe	Achat fourniture voirie et salaire	4 492.07
Rémunération des Élus		1 600.30
Rémunération du personnel		3 822.02
	Total	<u>60 551.39</u>

Je, soussignée, Tina Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que des fonds sont suffisants pour permettre de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Tina Godin, directrice générale et sec.-trés.

6- Comptes-rendus des représentants

Régie intermunicipale de gestion des déchets de L'Islet-Sud – Nathalie Chouinard informe l'audience que des questions en lien avec la fonction d'un administrateur. Elle relève aussi. L'installation d'un bac pour la disposition des bouteilles de butanes vides au bureau municipal et discute de l'élaboration d'un récupérateur à plastique agricole. Par ailleurs, une journée porte ouverte sera tenue en août pour l'inauguration du nouveau garage. Quelques commentaires sont aussi recueillis concernant le dépôt des bacs après ramassage, qui se retrouvent souvent près ou sur la chaussée.

Gestion des matières organiques – Nathalie Chouinard discute avec l'audience du nouveau plan de gestion des matières organiques qui soulève de nombreuses questions. Des précisions seront apportées à une séance ultérieure.

7- Compte rendu pour les travaux de voirie

Jean-Philippe Lapointe et Tina Godin rendent compte de l'état d'avancement des travaux de voirie et de ceux à venir pour les prochaines semaines.

8- Mise en commun pour l'embauche d'une ressource en développement de la vie communautaire

21-07-86 **ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de St-Adalbert, Ste-Félicité, St-Marcel, St-Pamphile, Ste-Perpétue, St-Omer et Tourville désirent présenter un projet de Coopération intermunicipale pour l'embauche d'une ressource en développement de la vie communautaire dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Diane Leblanc, appuyé par Marcel Langlois et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

– Le conseil de la Municipalité de St-Omer s'engage à participer au projet de Coopération intermunicipale pour l'embauche d'une ressource en développement de la vie communautaire et à assumer une partie des coûts;

–Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

–Le conseil nomme la Municipalité de St-Adalbert organisme responsable du projet.

9- Entente sur les chiens

21-07-87 Il est proposé par Audrey Godbout, appuyé par Claudette Blanchet et résolu à l'unanimité que l'entente sur les chiens convenue avec Valérie Pelletier pour la gestion des chiens errants soit adoptée. Par ailleurs, une question est soulevée en rapport avec les chiens sans propriétaire connu. L'information sera demandée et communiquée à la prochaine séance.

10- Adoption du 2^e projet de Règlement # 159 modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et le zonage

21-07-88 Il est proposé par Diane Leblanc, appuyé par Marcel Langlois et résolu à l'unanimité que le 2^e projet de Règlement # 159 modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction et le zonage soit adopté.

11- Autorisation à Nathalie Chouinard de signer les documents et les chèques pour la Municipalité de St-Omer

21-07-89 Attendu que la corporation désire modifier les représentants et signataires pour la gestion du compte. Sur la proposition de Claudette Blanchet, appuyé par Audrey Godbout et unanimement résolu; Que pour la gestion du compte, les signataires Tina Godin et Nathalie Chouinard soient les représentantes de la Municipalité de St-Omer autorisées à signer tous les effets bancaires du compte 100017-3. Les représentants devront exercer leur pouvoir ensemble conjointement.

12- Période de questions

Une question en rapport avec l'inventaire des fosses septiques.

Plusieurs questions en lien avec les travaux de voirie.

Une suggestion d'appeler le 511 pour signaler l'état de la chaussée dans le rang des Pelletier.

Des questions et commentaires en rapport avec la problématique de vitesse dans le village et les travaux à venir du MTQ.

Une question en rapport avec la récupération des bouteilles de butane vides.

Quelques questions en lien avec la démission de Lauréat Fortin.

Une question en lien avec le travail de la directrice générale.

13- Résolutions

Aucune autre résolution.

14- Varia

a) Bris du camion

Nathalie Chouinard avise qu'elle vient d'être informée d'un bris majeur sur le camion servant à la cueillette des ordures et de la récupération, ce qui compromet la cueillette hebdomadaire. Des informations suivront au fur et à mesure.

b) Douche

À la demande du maire, Tina Godin explique à l'audience le contexte qui a mené à l'installation d'une douche dans l'édifice municipal. En effet, cette douche a été installée dans le cadre de la subvention pour la mise à jour et l'application du Plan de sécurité civile. Par la même occasion, il est demandé pourquoi il n'y serait pas installé des machines à laver pouvant servir aux propriétaires de chalets et pourquoi une requête d'intérêt en ce sens n'a pas été ajoutée comme prévu aux comptes de taxes.

15- Levée de l'assemblée

²¹⁻⁰⁷⁻⁹⁰ Il est proposé par Marcel Langlois, appuyé par Diane Leblanc et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h36.

Nathalie Chouinard, maire

Tina Godin, directrice générale